

ENGLISH TAILORS
FOWLER & LEDEUR
 99, rue Nationale
 LILLE
 HOMMES, DAMES
 et ENFANTS
 BASCHES-LIVRES
 NOUVEAUTÉS
 pour la saison d'été

TARIF D'ABONNEMENTS. — Paris: 10 francs par an, en avance.
 Départements: 12 francs par an, en avance.
 Etranger: 15 francs par an, en avance.
 Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud

Bureaux et Rédaction: Roubaix: 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5
 Directeur-Propriétaire: Alfred REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES: A. VANESTE, 80, rue Nationale, Lille.
 Choix le plus complet de BARRES DE FIANÇAILLES SOYAUZ pour CORNELLES DE MARLES

LE COURONNEMENT DU ROI D'ANGLETERRE AJOURNÉ

LA MALADIE D'ÉDOUARD VII

Le Couronnement ajourné

Londres était tout à la joie du couronnement et les derniers préparatifs s'achevaient fébrilement; les fêtes avaient même commencé, les missions étrangères envoyées par les souverains pour les représenter à la cérémonie étaient arrivées hier, le soir, un banquet de gala avait eu lieu à Buckingham-Palace. Et les Anglais, heureux de ces débuts qui promettaient des fêtes si brillantes, parlaient avec emphase de la « semaine historique », selon l'expression pompeuse dont ils usent couramment ces jours-ci.

Or, voici qu'un coup de théâtre vient de se produire. Depuis quelque temps, on parlait de la maladie du roi Édouard VII. Mais les renseignements étaient contradictoires et, au milieu des informations qui se dérisaient les unes les autres, il était bien difficile de démêler la vérité.

On savait bien que le roi avait été souffrant, mais on n'attribuait, en dernier lieu, à son indisposition, qu'un caractère passager, et on était loin de s'attendre à la nouvelle qui provoque à Londres, en Angleterre et dans le monde entier une vive émotion.

Édouard VII, pris ce matin subitement d'une crise violente du mal dont il souffre, s'est vu forcé de s'aliter et de se soumettre à une opération périlleuse. En conséquence, les fêtes du couronnement sont décommandées et remises à une date indéterminée.

Le bruit a même couru de la mort du roi, mais cette rumeur était heureusement inexacte et il faut espérer que le roi sortira de cette situation dangereuse.

Nous donnons ci-dessous, dans l'ordre où elles nous sont parvenues, les dépêches relatives à ce sensationnel événement.

Le couronnement ajourné indéfiniment
 Londres, 24 juin, midi.

Le couronnement du roi Édouard VII est remis indéfiniment, à cause de l'indisposition du roi Édouard.

Ceci vient d'être officiellement transmis à toutes les autorités et aussi aux envoyés spéciaux et aux ambassadeurs extraordinaires venus de tous les pays du monde et qui devaient être reçus aujourd'hui même par le roi, à Buckingham-Palace.

Londres, 24 juin, midi et demi. — La *Press Association* annonce qu'une déclaration officielle fera connaître l'ajournement définitif du couronnement dans le courant de la journée.

La *Press Association* croit savoir qu'il n'y a aucune possibilité pour que le couronnement ait lieu avant trois mois. La déclaration officielle annoncera probablement que le couronnement sera ajourné à l'automne.

Une opération
 Londres, 24 juin, midi 55.

Le roi Édouard subit en ce moment une opération pour une périphyllite.

Bulletin officiel
 Londres, 24 juin, 1 heure 10. — On communique à l'intérieur le bulletin officiel qui voici :

« Le roi souffrait d'une périphyllite. Son état, samedi, était satisfaisant, on espérait que, grâce aux soins, il pourrait accomplir la cérémonie du couronnement. Hier soir, son état s'est aggravé, et une opération a été jugée nécessaire aujourd'hui. — Signé: Lester Thomas, Smith, Francis Laking, Thomas Barlow, Frédéric Trévos. »

Second bulletin officiel
 Londres, 24 juin. — Bulletin officiel de deux heures.

« L'opération a été accomplie avec succès. Un gros abcès a été enlevé. Le roi a bien supporté l'opération. Il est dans un état satisfaisant. — Signé: Trévos, Smith, Laking, Barlow. »

A LA CHAMBRE DES COMMUNES
 Le résultat de l'opération

L'Agence Nationale communique la dépêche suivante :
 La Chambre des communes allait commencer ses délibérations, lorsque M. Balfour se leva et tous les députés se dévouèrent. M. Balfour donna lecture du bulletin et ajouta :

« Après la publication de ce bulletin, l'opération a été pratiquée et j'ai l'honneur de vous en avoir informé la Chambre, que l'opération a été faite avec le plus grand succès. (Applaudissements.) Sa Majesté va aussi bien que possible. (Applaudissements.) Je suis certain que ce résultat soulagera vos esprits d'un grand fardeau d'anxiété. »

« Ma première intention, en apprenant ce matin la triste nouvelle, était de proposer que la Chambre s'ajournât, car elle pouvait désirer marquer ainsi son sentiment au sujet du grand malheur qui frappe la nation; mais, après avoir réfléchi à une façon plus saine de vous arriver à conclure que cette manière de procéder est peu judicieuse. L'anxiété que nous éprouvons tous est certainement grande et cette anxiété se trouve nécessairement accrue par les circonstances dans lesquelles le grand malheur a frappé Sa Majesté, la famille royale et le pays tout entier. »

« Je suis venu à cette conclusion que si la Chambre suit une procédure exceptionnelle consistant à s'ajourner, ce qui est maintenant anéanti dans l'esprit public pour ce qui concerne le présent, et une idée absolument étrangère de l'état actuel des choses pourrait se répandre dans l'esprit public. Cet état de choses est certainement inquiétant et grave. (Mouvement prolongé.) Mais nous ne pouvons pas employer d'expressions plus fortes que ces deux épithètes pour caractériser le présent état de choses. »

« Je suis convaincu que si nous considérons que l'état du roi est tel, qu'il semblerait peu convenable de poursuivre les affaires du pays; nous noterions une impression tout à fait fautive. Dans ces conditions, je ne propose pas de mesures exceptionnelles et je suis seulement heureux d'informer la Chambre que, tant que nous le sachions, jusqu'à présent tout va aussi bien qu'on peut le souhaiter. (Applaudissements.) »

Sir Henry Campbell-Bannerman, chef du parti libéral, approuve entièrement la décision de M. Balfour.
 M. Balfour ajoute qu'il ne voulait proposer l'ajournement de la Chambre que pour le soir. Les cérémonies sont naturellement remises à ce soir, mais, par suite de la difficulté de publier une nouvelle proclamation qui annulerait les deux jours de fête nationale déjà proclamés, les fêtes de jeudi et de vendredi resteront des fêtes publiques.
 La Chambre a repris alors la discussion du bill sur l'éducation.

A LA CHAMBRE DES LORDS
 Lord Salisbury, président du Conseil, dit :

Tout ce que nous pouvons faire à présent, c'est d'espérer et de prier pour le mieux et de nous consoler à la pensée que les médecins ont l'opinion la plus satisfaisante au sujet de l'état de l'auguste malade.

Il est impossible d'employer des paroles plus définies que celles-ci, après qu'une opération de gravité singulière a été accomplie et après qu'elle a laissé derrière elle les espoirs d'une issue heureuse. Il faut que quelques semaines s'écoulent dans les meilleures circonstances avant que Sa Majesté ait pu recouvrer sa santé habituelle. Le progrès de la maladie, dans le sens de la convalescence, sera suivi avec la sympathie, les espoirs, et les affections les plus sincères de ses sujets.

AU PALAIS DE BUCKINGHAM
 Au palais de Buckingham, le duc de Norfolk, comte-marchal de la cour, en annonçant au chef des missions étrangères que le couronnement devait être retardé à la suite d'une maladie sérieuse du roi, leur a exprimé les très vifs regrets de Sa Majesté.

Au palais de Buckingham, on a publié également un bulletin officiel confirmant que l'opération de l'appendicite, faite ce matin, a parfaitement réussi. Le roi repose actuellement.

La réception des missions étrangères
 La remise des fêtes

Londres, 24 juin, 3 heures 05 du soir. — Le bulletin annonçant la maladie du roi a été affiché sur les grilles du palais de Buckingham, au moment où une foule énorme attendait le passage des personnages des missions étrangères qui venaient en grande tenue assister à la réception.

La réception a lieu actuellement. Au nom du roi, le duc de Norfolk, grand-marshal de la cour, a reçu du roi l'ordre d'exprimer le profond regret que lui cause la remise de la cérémonie du couronnement, par suite d'une maladie sérieuse.

En conséquence, toutes les fêtes de Londres seront également remises. Partout où on a des ouvriers sous la main, les décorations sont enlevées, notamment à Mansion-House. Mais le roi espère que les fêtes de province auront lieu comme il avait été décidé.

La consternation à Londres
 A Londres, la consternation est devenue générale. Les affaires sont suspendues. Le roi a exprimé que le diner offert par lui aux pauvres de Londres ait lieu à la date fixée. Ce banquet, qui doit comprendre 100,000 convives, doit avoir lieu le samedi 5 juillet.

Des télégrammes arrivent sans cesse des principales villes de l'Angleterre, témoignant de la stupeur et de l'inquiétude et réclamant des nouvelles. On prévoit que, dans la plupart des grandes villes au moins, on se refusera, malgré le désir exprimé par le roi, à maintenir les fêtes déjà organisées.

L'impression à la Bourse de Londres
 Des que le bruit de l'aggravation de la maladie du roi s'est répandu dans le public, il y a eu une profonde émotion, qui s'est traduite au Stock-Exchange par une baisse d'un demi-point sur les consolidés anglais. Des appréhensions se manifestent sur les suites de l'opération si délicate que subit le roi.

Les inquiétudes
 Londres, 24 juin, 3 heures 50. — A trois heures et demie, on déclarait que l'état du roi restait toujours très satisfaisant, mais certains ont exprimé leurs inquiétudes et la satisfaction exprimée tient peut-être aux craintes éprouvées tout d'abord sur une issue immédiate fatale de l'opération.

Les médecins déclarent à grand-peine leurs inquiétudes, en raison de l'état général de la santé du roi, qui, d'après un des chirurgiens, n'est pas un bon sujet d'opération.

Il est établi, en effet, depuis longtemps déjà, qu'Édouard VII est atteint du diabète, et on sait le danger que présente dans ce cas toute opération chirurgicale.

Quoi qu'il en soit, dans les cas ordinaires de périphyllite, le patient doit tenir le lit quatre ou cinq semaines.

Londres, 24 juin. — Malgré l'optimisme des bulletins officiels, des bruits très peu satisfaisants continuent à circuler au sujet de la santé du roi. Jusqu'à présent, il est impossible d'en vérifier l'exactitude.

Paris, 24 juin. — L'Agence Nationale vient de communiquer la dépêche que voici :

« Londres, 24 juin. — Le prince de Galles et tous les princes enfants du roi viennent d'être appelés au chevet du malade. »

De son côté l'Agence Havas nous transmet le télégramme suivant :

« Londres, 24 juin. — On dit officiellement, mais de bonnes sources, qu'il est certain qu'il y a de très graves causes d'inquiétude, surtout en ce qui concerne la personne du roi, mais les dernières nouvelles que l'on a eues, c'est qu'il est parti avec succès de l'état de chloroforme, mais personne ne peut dire définitivement, avant vingt-quatre heures, comment les choses tourneront. Il ne faut ajouter aucune croyance aux rumeurs nouvelles répandues, à moins qu'elles ne soient basées sur des déclarations officielles du palais de Buckingham. »

Le cours de la maladie
 La maladie dont souffre le roi, et qui s'est aggravée au point de rendre nécessaire une opération, est particulièrement grave. La périphyllite est une conséquence de la typhlite ou inflammation du cœcum et de l'appendicite iléo-cœcale. C'est, en somme, une des formes de l'appendicite et ainsi se trouve confirmée l'assertion du journal de Reynolds qui, avant-hier, rappelant que le roi Édouard souffrait depuis longtemps d'un cancer, ajoutait que le souverain était actuellement atteint d'appendicite.

L'opération urgente qu'exige la périphyllite peut avoir une issue fatale si elle est faite trop tard ou dans de mauvaises conditions.

La nouvelle de l'ajournement des fêtes du couronnement n'a pas surpris ceux qui ont assisté, hier, à l'arrivée d'Édouard VII à Londres et qui ont pu approcher le souverain. Le roi, en effet, est descendu de son compartiment avec effort et en s'appuyant lourdement sur sa canne. Il était très pâle et avait le visage très fatigué et, malgré une chaleur accablante, il était revêtu d'un épais pardessus. On a bien compris alors qu'il ne pouvait s'agir d'un rhume, suite d'un refroidissement ou d'une sciatique, comme le donnaient à croire avant-hier encore les notes officieuses.

Les premières inquiétudes du peuple anglais au sujet de la santé du souverain remontent exactement au dimanche 15 juin. On apprit alors que la veille au soir en arrivant à Aldershot où il devait assister au service religieux et à une parade militaire, Édouard VII avait pris froid, en assistant dans une tribune ouverte à la retraite aux flambeaux.

Au milieu de la nuit, sir Francis Laking, son médecin particulier, mandé soudain à Aldershot, rédigeait une ordonnance et prescrivait un repos absolu pour la journée. Le bulletin qui fut alors communiqué à la presse portait que le roi souffrait d'une crise de lumbago causé par un refroidissement.

Le lundi suivant, Édouard VII ne put assister à la grande revue de 40,000 hommes, au camp d'Aldershot. On se rappelle que ce fut le prince de Galles qui le remplaça. Le roi put cependant repartir en voiture dans l'après-midi pour Windsor. Le lendemain, mardi, les médecins interdirent au roi d'assister aux courses d'Ascot.

L'inquiétude de l'entourage allait croissant. Le mercredi on apprenait que les médecins avaient recommandé au roi, s'il voulait pouvoir supporter la cérémonie du couronnement, de supprimer toute fatigue jusqu'à la semaine prochaine et d'observer un repos absolu. La plupart des réceptions qui devaient avoir lieu jusqu'à la présente semaine furent supprimées jeudi, vendredi et samedi.

Les renseignements officiels, pour répondre à des exigences que l'on devine, indiquèrent que l'indisposition du roi était passée et que le repos qu'il venait de prendre lui avait fait grand bien.

Cependant les derniers préparatifs des fêtes s'achevaient et l'inquiétude se dissipait naturellement devant l'optimisme persistant des notes officieuses. Le roi lui-même fit un effort considérable hier pour paraître souriant devant son peuple, mais on a vu que le mal eût raison de son énergie.

Hier soir, après la réception de Buckingham-Palace, Édouard VII confia à ses médecins, venus avec lui de Windsor, qu'il se sentait très fatigué. Le repos absolu n'était même plus suffisant. L'indication formelle d'une opération immédiate apparut et l'ajournement des fêtes fut, dès ce moment, la chose inévitable et décidée.

INFORMATIONS

L'ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU PRÉSIDENT CARNOT
 Paris, 24 juin. — Le président de la République, accompagné par MM. Abel Combarieu, secrétaire général de la présidence, et le colonel Meaux-Saint-Marc, s'est rendu ce matin, à neuf heures, au Panthéon, à l'occasion de l'anniversaire de la mort du président Carnot. M. Loubet a été reçu par les fils du regretté président, MM. Ernest et François Carnot.

Le président de la République était de retour à l'Élysée à dix heures.

UN BATAILLON DE TIRAILLEURS CHINOIS
 Paris, 24 juin. — Le *Journal officiel* publie ce matin un rapport du ministre de la guerre, suivi d'un décret conforme, portant création au Tonkin d'un bataillon de tirailleurs chinois qui se composera, au début, de deux compagnies.

LA CAISSE DES FAMILLES
 Paris, 24 juin. — Le dépôt du bilan de la Caisse des familles rend obligatoire par la signification de l'arrêt du conseil d'État, lui retirant l'autorisation nécessaire, a été effectué hier au tribunal de commerce.

Le président du tribunal, M. Vaur, a ajourné à aujourd'hui la nomination du syndic liquidateur qui sera chargé d'établir le rapport devant servir au tribunal à rendre son jugement. C'est seulement après que ce dernier aura été rendu que la liquidation judiciaire pourra s'ouvrir officiellement, dans les formes qui seront arrêtées par le tribunal.

UN OFFICIER FRANÇAIS TUÉ EN AFRIQUE
 Paris, 24 juin. — Une communication du ministère des colonies a fait connaître que, le 18 avril dernier, M. le lieutenant Monceur avait opéré une reconnaissance sur le territoire de Boghignani, en Guinée française, et qu'il avait trouvé la mort, au cours d'un engagement avec ces populations.

Cette affaire doit être considérée comme un incident isolé. Il résulte, en effet, d'un câbiogramme de M. le Gouverneur général de l'Afrique occidentale française, en date du 22 juin courant, que la situation de ces mêmes territoires est aujourd'hui entièrement calme.

INCIDENT DANS UNE MÈNAGERIE
 Paris, 24 juin. — Un incident s'est produit hier soir à la fête de Neuilly. Vers onze heures et demie, au cours d'une représentation à la ménagerie Pezon, pendant que le dompteur Carrère faisait travailler un superbe lion de l'Atlas, la bête se révolta et se précipita sur son dompteur, lui déchirant les genoux et le bas des cuisses avec ses griffes.

On parvint, non sans peine, à déloger le dompteur qui a été assez grièvement blessé, sans toutefois que ses blessures présentent un danger pour sa vie. Au commencement de pansement s'était produit dans l'assistance et la bousculade faillit amener des accidents.

LE PRINCE FERDINAND DE BULGARIE
 On assure que l'empereur Nicolas II a donné son adhésion au désir du prince Ferdinand de Bulgarie de se proclamer roi de Bulgarie.

UN TORPILLEUR COULÉ A L'EMBOUCHURE DE L'ELBE
 Kiel, 24 juin. — Le torpilleur 42 a été coulé, à l'embouchure de l'Elbe, par le vapeur anglais le *Firby*; 14 hommes de l'équipage du torpilleur ont été saurés par le *Firby*; 9 personnes, qui se trouvaient à bord du torpilleur, à l'occasion des régates de Douvres-Helgoland, et parmi lesquelles figuraient le conseiller intime Busley et quatre Anglais, ont été recueillies par le canot de sauvetage d'une allée. On croit que le commandant du torpilleur et trois matelots ont péri.

UN NOUVEAU BALLON DIRIGEABLE
 Londres, 24 juin. — M. Mellin, inventeur d'un ballon dirigeable, a effectué, à huit heures du soir, ses premières expériences au Palais de Cristal. Le moteur a parfaitement fonctionné.

L'aérostat a décrit plusieurs courbes avec une grande facilité. Au bout d'une heure environ, le ballon a été remis dans son hangar. Ces expériences seront renouvelées journellement. M. Mellin a déclaré qu'il était prêt à relever tous les défis que M. Santos-Dumont pourrait lui porter.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 24 juin. — Le Conseil des ministres s'est réuni, ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le Conseil s'est occupé de la discussion des diverses interpellations à l'ordre du jour de la Chambre. En ce qui concerne la dernière, interpellation, celle de M. l'abbé Gayraud, sur les suppressions de traitement de divers prêtres, le gouvernement demandera qu'elle soit inscrite à la suite des autres.

LE SERVICE DE DEUX ANS
 Le général André a présenté un long exposé des déclarations qu'il doit faire aujourd'hui au Sénat sur le service militaire de deux ans. Le ministre de la guerre parlera au nom du cabinet tout entier;

il est d'accord avec le président et le rapporteur de la commission sénatoriale de l'armée, MM. de Freycinet et Roland.

Le général André a indiqué en particulier que l'emploi des hommes des services auxiliaires lui permettait de rendre au service actif 6,000 hommes qui en sont exclus actuellement par suite de leurs fonctions d'ordonnances, condouaniers, tailleurs, etc.

Un des avantages du service de deux ans, selon le ministre, est de permettre d'appeler sous les drapeaux le contingent au mois de septembre, au lieu du mois de novembre, comme cela se passe actuellement. En recevant les recrues au septembre on peut les instruire immédiatement et terminer leur instruction pour le mois de mars suivant, ce qui aurait une grande importance en cas de déclaration de guerre.

Le ministre estime que la loi, dans le plein de son fonctionnement, par suite des primes de rengagement des sous-officiers, secours aux soutiens de famille, etc., nécessitera chaque année un supplément de dépenses de 70 millions.

En ce qui concerne les mesures transitoires, dès que la loi aura été votée par les deux Chambres, les recrues de la classe appelée sous les drapeaux et n'ayant pas passé le conseil de révision, seront avisées de la suppression des dispenses, mais la loi n'aura aucun effet rétroactif. Si elle était adoptée avant le 1^{er} janvier 1903, elle ne s'appliquerait qu'aux hommes tirant au sort en 1903 et non à ceux qui partent en 1902.

BRUIT D'UNE PROCHAINE EXPÉDITION FRANÇAISE AU SIAM

Paris, 24 juin. — Nous avons eu, à plusieurs reprises, à vous transmettre des renseignements venant de l'Indo-Chine, et établissant la gravité de la situation créée, au Laos et au Cambodge, par les agissements du Siam et par les intrigues de l'Angleterre et du Japon.

Nous avons eu à signaler, notamment, que les Siamois avaient envahi la zone neutre, sur la rive droite du Mékong, contrairement aux stipulations du traité Le Myre de Villeles.

On sait, d'autre part, que le roi de Siam s'est rendu subrepticement, il y a un mois, à Singapour, où il se rencontrera avec lord Curzon, vice-roi des Indes. Le roi Chulalongkorn sollicitait l'intervention de l'Angleterre, pour obtenir que la France évacuât le port de Chantaboum, sur le Ménam, gardé en gage de l'exécution des clauses du traité précité.

Notons, enfin, que le prince héritier du Siam, avant de se rendre, hier, à Londres, en vue d'assister aux fêtes du couronnement, avait préalablement séjourné quelques jours à Paris, où il avait été reçu par M. Delcassé, notre ministre des affaires étrangères.

A l'exposé ci-dessus doit être rattachée la grave nouvelle que nous relisons, dans la « Patrie » d'aujourd'hui mardi, et que nous vous transmettons, en en laissant la responsabilité à notre confrère :

Il est fortement question, dans les milieux coloniaux, de l'organisation d'une expédition au Siam ou les agissements de l'Angleterre auraient rendu inévitable une intervention armée. La nouvelle est tenue très secrète, nous écrit-on, pas avec cependant qu'elle n'ait transpiré. On fait, à ce propos, remarquer qu'on eut pu hâter les opérations, alors que l'Angleterre avait encore, sur les bras, la guerre du Transvaal.

AU GROUPE PROGRESSISTE

DISCOURS DU PRÉSIDENT
 Paris, 24 juin. — M. Renault-Morlière, élu président du groupe progressiste, a pris possession, aujourd'hui, de ses fonctions. Il a prononcé, à cette occasion, un discours dans lequel, après avoir remercié ses collègues de l'avoir choisi pour présider leurs réunions, il a indiqué le caractère de cette élection. C'est un ferme et loyal républicain qui a porté au fauteuil, c'est un de ces 363 qui ont fondé la République.

Nous gardons au fond du cœur, a dit M. Renault-Morlière, ces souvenirs glorieux. Nous nous basons sur les solidarités d'une lutte qui nous a vu poursuivre en commun avec tous les républicains. Nous ne sommes pas, comme nous l'avons été jadis, à défendre la République si elle était menacée. Mais nous ne sommes pas, ce soir, vingt-cinq ans après la victoire définitive, la République en soit réduite à se défendre.

Elle est devenue le gouvernement incontesté du pays; il dépend de vous de faire tomber les dernières résistances. Cela ne peut être que l'œuvre d'une politique large dans ses inspirations, équitable envers tout le monde. Si nous avons démissionné aujourd'hui au profit des ministères de combat, c'est pour nous donner aujourd'hui les apparences d'unifier leurs procédés.

La République a tous les droits et tous les devoirs d'un gouvernement définitif. Elle doit exiger la fidélité absolue des fonctionnaires à qui elle remet une partie de l'autorité publique, mais elle sera d'autant plus libre d'obtenir leur collaboration loyale qu'elle s'appuiera à n'ex pas faire les instruments d'une politique trop étroite, qu'elle les choisira en raison de leurs aptitudes professionnelles et non au gré des passions du jour, qu'elle leur enseignera à se considérer comme les serviteurs du pays et non de tel ou tel parti.

C'est notre honneur de maintenir ces fortes traditions et cette doctrine qui était il y a vingt-cinq ans celle du parti républicain tout entier.

M. Renault-Morlière, examinant ensuite et analysant les résultats des dernières élections en ce qui concerne le pays avait, par elles, manifesté à la fois son attachement à la République et son horreur pour ceux qui voudraient en faire la chose d'un parti étroit et sectaire. Ce que veut le pays, c'est une politique de tolérance, d'union et d'apaisement.

C'est cette politique que préconisent les progressistes; ils ne veulent pas qu'on creuse un fossé entre les républicains dont l'accord est si nécessaire pour la « politique de demain », dans l'intérêt du pays. Il faut considérer les choses de haut et ne pas s'arrêter aux questions ministérielles.

Cette politique doit être une politique de réparation au point de vue financier et de réformes démocratiques.

Le pays se préoccupe de l'état des finances, dont un optimisme superficiel a trop longtemps dissimulé les réalités. Il donnera son concours au gouvernement qui lui dira la vérité, sans exagération et sans faiblesse, qui aura le courage de pratiquer une politique d'économie et de s'opposer résolument à l'embaumement des initiatives parlementaires, imprudentes et désordonnées.

C'est la besogne la plus urgente et la plus difficile; nous préférons contre appeler un ministre pour la mener à bien, certains d'avance que cette politique financière n'est possible qu'à la condition de s'associer à une politique générale qui s'applique à pacifier les esprits et à rassurer les intérêts.

Quant aux réformes, nous n'en voulons laisser à aucun parti le privilège et l'honneur. Nous avons montré, dans le passé, un esprit largement ouvert au progrès, aux sentiments de besoins d'une société démocratique comme la nôtre; nous pourrions rappeler toutes les lois dont nous avons pris l'initiative.

Dans l'avenir, nous aurons la même hardiesse et la même prudence, soit qu'il s'agisse de la réforme des impôts, pour y introduire plus de justice et d'égalité, soit qu'il s'agisse de la refonte de la loi militaire. Nous sommes prêts à collaborer à toutes ces réformes pourvu qu'on ne sacrifie jamais les intérêts de la défense nationale à des préoccupations électorales ou à des intérêts de parti.

Ces réformes, le parti progressiste en a toujours poursuivi la réalisation. Il continuera à les préparer sans se soucier des attaques violentes dont il est l'objet, et avec la conviction que ceux qui dédaignent aujourd'hui son concours ne tarderont pas à y faire appel.

LE SERVICE DE DEUX ANS

Une lettre du général Hervé
 Le *Gaulois* publie, au sujet du service de deux ans la très intéressante lettre suivante de M. le général Hervé, ancien commandant du 6^e corps d'armée, ancien membre du conseil supérieur de la guerre :

Paris, le 22 juin 1902.

Monsieur,

Vous me faites l'honneur de me demander ce que je pense du service de deux ans.

Je pense que c'est une fautive conception et un échec à l'œuvre d'un an.

Supposons qu'on ait la guerre, avec quoi la ferait-on ? Avec un contingent ayant servi un an, avec un autre contingent ayant servi moins d'un an; ce qui revient à dire que cette année de première ligne d'où dépendra le sort des premiers combats, manquera de résistances, et qu'elle sera toute préparée à se disperser comme une volée d'éclats.

Et puis, avec deux contingents seulement, on n'aura jamais que deux fois 145,000 hommes, ce qui est notablement insuffisant.

Ceux qui comptent sur un effectif de rengagés suffisant pour établir la différence, se trompent gravement. Non seulement grande est l'erreur de ceux qui demandent le service d'un an avec un complément de rengagés. Ce complément, on ne le trouvera pas.

Malgré tout ce qu'a de séduisant cette théorie du service d'un an, c'est simplement un retour au service de deux ans, sous une forme nouvelle. Le débrayement a donné lieu au même article proclamant qu'il n'y aurait dans l'armée ni prime en argent, ni remplacement !

Je crois donc que le service de deux ans et celui d'un an ne sont pas praticables.

Ce qu'il faudrait, c'est de déclarer franchement aux populations que le service de trois ans est une nécessité, au lieu de leur promettre une réduction dans le temps de service, puis de rectifier la dernière loi qui blesse beaucoup de gens.

Avec le service de deux ans, la guerre devient impossible; mais il ne faut pas perdre de vue que nous pourrions la subir.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Général F. HERVÉ.

LA CATASTROPHE DE LA MARTINIQUE

Retour de la mission officielle
 Saint-Nazaire, 24 juin. — Le transatlantique *Versailles*, venant de Cayenne et des Antilles, est entré, ce matin, à Saint-Nazaire, à quatre heures, avec 339 passagers, parmi lesquels beaucoup de Martiniquais qui ont fui devant les menaces de la montagne de Pelée. Le débarquement a donné lieu aux mêmes émotions qu'à l'arrivée du précédent paquebot, il y a un mois. On ne voit que des gens éplorés, se jetant dans les bras les uns des autres, et se racontant, avec cet accent cru qui donne au parler un caractère d'authenticité, les dangers auxquels ils ont échappé, et les pertes cruelles qu'ils ont subies.

Le *Versailles* ramène en France MM. Bloch et Barthe, qui furent envoyés, dès la première heure, par le gouvernement, pour porter aux sinistrés les secours les plus urgents.

Nous leur demandons de bien vouloir nous retracer, en quelques mots leur impression et nous dire ce qu'ils pensent de la situation actuelle de l'île et aussi de son avenir.

Nous avons vu, nous dit M. Barthe, le fond de la douleur humaine sous l'aspect de localités enfouies sous la cendre et la boue.

Sur les manifestations volcaniques, nous n'avons rien à nous approprier qui n'ait été dit vingt fois, mais ce qui l'on ne peut dépeindre, c'est la misère des intérieurs ruinés, des familles manquant de pain, de vêtements, de tout.

Lequel, demandez-vous, de l'élément blanc ou de l'élément noir, a le plus souffert ?

— C'est difficile à dire; d'ailleurs, leur infortune n'est pas de même nature. Le blanc est généralement propriétaire, industriel ou commerçant; le nègre est ouvrier. Ce dernier a été dépossédé de sa fortune; il sera plus difficile, malgré tout, de la lui restituer.